

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté n° 14 portant classement au titre des monuments historiques de la maison des Dames de la Foi ou ancien hôtel Arnaud de Laborie, 4 rue des Farges à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Le ministre de la culture et de la communication,

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

VU le décret n° 99-78 du 5 février 1999 modifié relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux,

VU le décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux monuments historiques et aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager,

Vu le décret n° 2007-612 du 25 avril 2007 relatif à la Commission nationale des monuments historiques,

VU le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication,

VU l'arrêté du 10 février 1919 portant classement au titre des monuments historiques de la façade sur la rue des Farges de la maison des Dames de la Foi,

VU l'arrêté du 20 octobre 1998 portant inscription au titre des monuments historiques en totalité de la maison des Dames de la Foi, à l'exception de la façade classée,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites d'Aquitaine en date du 26 novembre 2009,

La Commission nationale des monuments historiques entendue en sa séance du 14 juin 2010,

VU l'adhésion au classement donnée par la SCI DAMES DE LA FOI, propriétaire, en date du 30 octobre 2010,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que la conservation de la maison des Dames de la Foi ou ancien hôtel Arnaud de Laborie présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt public en raison de la présence d'un décor peint important, mêlant un répertoire décoratif et un répertoire iconographique du Nouveau Testament, datable de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle,

arrête :

Article 1er : Est classée en totalité au titre des monuments historiques la maison des Dames de la Foi ou ancien hôtel Arnaud de Laborie, 4 rue des Farges à PÉRIGUEUX (Dordogne), située sur la parcelle N° 366 d'une contenance de 3 a, figurant au cadastre section BK et appartenant à la S.C.I. DAMES DE LA FOI dont le siège est 2 rue des Farges à PÉRIGUEUX (Dordogne) et identifiée au SIREN sous le n° 451 283 071, par acte du 20 novembre 2003 reçu par maître Agnès NECTOUX VAUBOURGOIN, notaire à PÉRIGUEUX (Dordogne), et publié au bureau des hypothèques de PÉRIGUEUX le 2 décembre 2003 volume 2003 P 7904.

